

Bulletin municipal



Numéro 2



Commune nouvelle Valgelon-La Rochette



**Carnaval
9 mars**

Edito

M Mot du Maire

Sommaire

Edito	2
Conseils	3
PLU Etablé	4
Budget	6
Social	8
Commerce	10
Médiathèque	12
Rétrospectives	14
Animations	18
Informations	22

Directeur de la Publication :

André DURAND

Commission Communication :

Fabien GARCIA, Hervé BENOIT,
Jean-Louis DOULS, Etienne
CHALUMEAU, Sandrine
BERTHET, Béatrice CREUX,
Sandra CHELLOUG, Christiane
COMPAING, Pierrette PEYRE,
Gwénaëlle BIBOUD

Rédaction : Elus, Mairie,
Associations.

Impression : Ma bonne impression

Distribution : Agents municipaux

Crédit photos : Mairie,
Associations, Roger OLEÏ

Bulletin municipal :

parutions février / juin / octobre

Réalisation : Service

Communication

Mairie 73110 Valgelon-La Rochette

mjouve@valgelon-la-rochette.com

www.valgelon-la-rochette.com



www.valgelon-la-rochette.com

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Une nouvelle saison estivale débute et de nombreuses animations vous attendent sur le territoire de Valgelon-La Rochette. Avec l'arrivée de températures plus clémentes, l'heure des barbecues a sonné, les tondeuses vrombissent, les espaces nautiques et ludiques accueillent parents et enfants pour se rafraîchir. Si l'été est propice à l'insouciance, nous devons individuellement préserver notre cadre de vie et notre environnement. Nous pouvons vivre librement nos aspirations....mais toujours dans le respect de son voisin.

Il est urgent aujourd'hui que chacun d'entre-nous participe à la conservation d'un «bien» que nous avons trop souvent consommé sans limitation, je veux parler de notre environnement. Je tiens à féliciter les bénévoles de toute génération qui ont rejoint les élu(e)s de la commune nouvelle pour cette première matinée citoyenne. Voilà une belle manifestation du «vivre ensemble». Tous les participants se sont quittés en se disant : à l'année prochaine.

Notre environnement est fragile. C'est le cas malheureusement de nos cèdres en particulier, qui, de par leur ampleur et leur hauteur, résistent difficilement aux bourrasques de vent et provoquent des dégâts matériels. Aussi une mission a été confiée à l'Office National des Forêts pour analyser l'état sanitaire des arbres, résineux et feuillus, plantés sur nos espaces verts ou à proximité des habitations.

C'est en particulier pour éviter que les arbres soient cassés ou déracinés lors de violents orages ou tornades, que des travaux de déboisement ont été entrepris à l'aplomb du site du Château. Ces travaux, peut-être inesthétiques pour l'heure, permettront une régénération de la végétation puisque les souches sont conservées. Pour mémoire les mêmes travaux ont été réalisés il y a environ quarante ans. Laissons la nature accomplir son œuvre. Peut-être que ces travaux réalisés par la collectivité inspireront nos concitoyens pour éviter le développement de broussailles, de plantes invasives ou toxiques comme la renouée du Japon ou l'ambroisie.

Je vous souhaite à tous, citoyennes et citoyens des communes historiques de La Rochette et d'Etable, un bel été partagé, pour savourer de délicieux moments en famille ou entre amis.

André Durand, Maire



Conseils

Retrouvez l'intégralité des délibérations
sur le site internet : www.valgelon-la-rochette.com

Séance du 23 janvier 2019

- Création et indemnité d'un conseiller délégué
- Fixation des périmètres scolaires des écoles maternelles publiques
- Règlement intérieur et tarifs des accueils périscolaires
- Règlement intérieur et tarifs du camping municipal
- Règlement intérieur et tarifs de la piscine municipale
- Règlement d'utilisation et tarifs des locations des salles et équipements sportifs
- Règlement intérieur et tarifs des jardins familiaux
- Tarifs de la médiathèque municipale
- Tarifs des foires et marchés
- Fixation du nombre de représentants et paritarisme du comité technique et du CHSCT
- Recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Mise en place d'une organisation du temps de travail à titre transitoire
- Télétransmission des actes

Séance du 13 février 2019

- Débat d'orientation budgétaire 2019
- Désaffectation et déclassement de la voie communale rue de la Gare et parking croisement rue Max Franck / rue de la Neuve
- Transfert de la compétence MSAP
- Opposition au transfert de la compétence eau potable
- Convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et de services associés
- Subventions associatives
- Création d'un poste adjoint technique
- Adhésion au service et mise à disposition d'un conseiller prévention par le CDG73
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive
- Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements
- Régime juridique des différents baux communaux

Séance du 13 mars 2019

- Adoption des comptes de gestion 2018 des budgets principaux et du budget annexe
- Comptes administratifs 2018 budgets principaux et annexe
- Affectation des résultats 2018 aux budgets 2019
- Modification des statuts du syndicat départemental de la Savoie
- Acquisition d'une parcelle en vue d'aménagement piétonnier vers le cabinet médical
- Durée d'amortissements

Séance du 10 avril 2019

- Affectation des résultats 2018 au budget principal 2019
- Taux de fiscalité locale 2019
- Budgets primitifs principal et annexe 2019
- Poursuite des procédures d'élaboration des PLU
- Conventions d'occupation précaire du domaine public communal
- Baux commerciaux
- Rémunération des maîtres nageurs sauveteurs (MNS)
- Adhésion au service de calcul des allocations de retour à l'emploi
- Convention d'adhésion au service interim-remplacement du CDG73

Etat civil

Naissances

Hermann, Hans, Aydan BOBLENZ

Les parents souhaitant une parution dans le bulletin municipal peuvent en faire la demande à l'accueil de la Mairie ou par mail : mairie@valgelon-la-rochette.com

Mariages

Khaled BENDJEDID & Maeva DEVAUX-PELIER

Décès

Renée GEOFFROY
Henri AGUETTAZ
Luis ALVES
Marie-Louise LIMET vve VERGÉ
Pierre BERTHIER
Fernando LOPES ALVES
Marie PLANCHE vve THIABAUD
Elise ROSAZ ép. CHENAL
Marie GIABICONI
Lucette NEYRET vve GREMEN
Marie FERRARIS vve COCHE
Bernard MATHÉ
Marguerite CADOUX vve VEROLLET
Simone FALQUET vve AGUETTAZ
Guy BRANCHEREAU
Joanny GLISE
Marcelle FERTEY
Jeanne RIGNON
Pierre BERNARD
Dominique PECQUEUR
Elise CHARPIN vve CECCONELLO
Marie VIAL vve GRIOT
Christiane NICOLLE
Suzanne LANDAZ ép. TROILLARD

Prochaine séance

Mercredi 18 septembre
à 20h en mairie

PLU

F Étable



Plan Local d'Urbanisme

La commune déléguée d'Etable a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 27 octobre 2017. La forte pression urbaine sur la commune et l'hétérogénéité du langage architectural des nouvelles constructions ont motivé les élus à réaliser un PLU. Initié avant la fusion des communes historiques de La Rochette et d'Etable, le PLU porte uniquement sur le territoire de la commune déléguée d'Etable.

La population a été informée de la démarche lors de la première réunion publique qui s'est tenue le 19 décembre 2017. Cette première réunion publique a permis de présenter la démarche de PLU, les objectifs communaux qui ont motivé cette élaboration et les modalités de concertation mises en œuvre tout au long de la procédure (présentation et comptes-rendus disponibles sur le site internet de la nouvelle commune).



Le diagnostic territorial a permis de brosser le portrait du territoire et d'identifier les atouts et les faiblesses de la commune déléguée d'Etable.

Forts de cet état des lieux, les élus d'Etable ont ensuite dessiné un projet de territoire dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Deux grandes orientations ont été définies :

- 1 > conserver l'identité d'Etable : une commune rurale des balcons de Belledonne,**
- 2 > mettre en œuvre un développement raisonné et structuré autour des hameaux existants.**

Ces deux grandes orientations sont traduites en objectifs qui se déclinent dans tous les domaines qui feront le village de demain : l'habitat, la démographie, l'emploi, le cadre de vie et les paysages, les déplacements, l'environnement, etc.

La synthèse du diagnostic et le PADD ont été présentés à la population lors de la seconde réunion publique qui s'est tenue le 14 juin 2018 (présentation et compte-rendu disponibles sur le site internet de la commune nouvelle). Après avoir été discutées avec la population, les orientations générales du PADD ont été débattues lors du Conseil Municipal du 30 novembre 2018.





Les objectifs communaux définis dans le PADD ont été traduits dans les différentes pièces opérationnelles (les Orientations d'Aménagement et de Programmation – OAP) et règlementaires (règlement écrit et zonage) du PLU. Six Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été dessinées sur la commune. Les OAP sont des zooms sur des secteurs non bâtis de grande surface sur lesquels des principes d'aménagement précis sont définis.

Le zonage divise le territoire communal selon la nature des occupations du sol : zone urbaine, zone d'urbanisation future, zone naturelle et zone agricole. Le règlement écrit fixe les règles applicables à chacune des zones délimitées. Il précise notamment les constructions autorisées et définit des prescriptions d'implantation (retrait par rapport aux voies, volumétrie, etc.) et d'intégration (aspect des façades, toitures et clôtures, aménagements des espaces libres, etc.).

Le projet communal a été présenté à la population lors de la troisième et dernière réunion publique qui s'est déroulée le 23 mai 2019 à la Salle Polyvalente (présentation et compte-rendu disponibles sur le site internet de la commune nouvelle).

Le PLU de la commune déléguée d'Etable en cours de finalisation sera arrêté lors du conseil municipal du mois de juillet. A la suite de cet arrêt, une phase administrative de consultation officielle des Personnes Publiques Associées d'une durée de 3 mois débutera. Le rôle des Personnes Publiques Associées (Etat, Communauté de Communes Cœur de Savoie, Chambres consulaires, communes voisines, etc.) est d'assurer la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux et de formuler un avis sur le dossier de PLU. Le PLU fera ensuite l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois qui devrait se dérouler durant l'automne 2019.

Les remarques formulées par les Personnes Publiques Associées et lors de l'enquête publique seront analysées par la commune, qui décidera, au regard de critères objectifs et de la cohérence globale du projet, de les prendre en compte ou non et d'ajuster le PLU en vue d'une approbation en début d'année 2020.

Le PLU : c'est quoi?

1

• Le rapport de présentation

- Il expose le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, et il explique et justifie les choix retenus pour établir le PLU.

2

• Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

- Il définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune.

3

• Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

- Elles prévoient les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre sur des sites précis ou sur des thématiques.

4.1

• Le règlement écrit

- Il fixe les règles applicables pour chacune des zones.

4.2

• Le règlement graphique (zonage)

- Il délimite des zones Urbaines (U), A Urbaniser (AU), Agricoles (A) et Naturelles (N) et fait apparaître des emplacements réservés et autres.

5

• Les annexes

- Elles comprennent les éléments d'information divers tels que la description du réseau d'assainissement, les Servitudes d'Utilité Publique...

Budget

F Finances

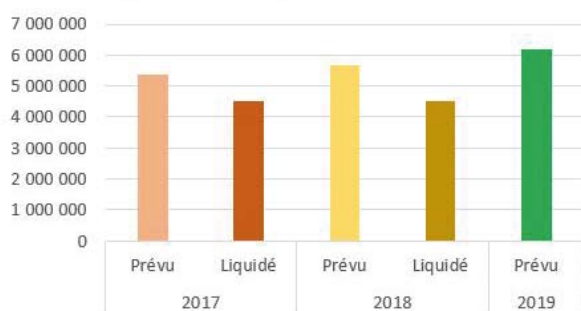


Les communes de La Rochette et d'Etable ont fusionné au 1^{er} janvier 2019. Le présent article fait une rétrospective sur l'exécution budgétaire des deux communes et la présentation du budget de la commune nouvelle.

Exécution budgétaire 2018

Diminution des dépenses de fonctionnement et retour à l'équilibre de la section d'investissement

Dépenses prévu/réalisé 2017-2019



Fonctionnement

Pour la seconde année consécutive, le chapitre des charges générales connaît une nouvelle diminution. La maîtrise des dépenses permet de réaliser une économie nette de 5% environ, ceci en tenant compte des données agglomérées au niveau de la commune historique de La Rochette.

Les charges de personnel enregistrent également une baisse globale de 3,1% et de 3,3% concernant uniquement la commune historique de La Rochette.

Le montant total des subventions versées aux associations et organismes locaux est en diminution en raison de l'application du nouveau règlement applicable en la matière. Néanmoins la baisse provient essentiellement du fait que la commune ne verse plus de subvention à la mission locale jeune (compétence reprise par la Communauté de communes de Cœur de Savoie).

Les charges financières continuent de baisser. Concrètement, les intérêts des emprunts diminuent de 3,5% et le remboursement du capital de 8,2%.

Le versement du fond de péréquation entre l'intercommunalité et les communes reste stable.

Les recettes sont en baisse. La commune historique de La Rochette ne perçoit plus de dotation globale de fonctionnement de l'Etat.

Par ailleurs, la commune historique de La Rochette ne bénéficie plus du reversement de la subvention liée à la réforme des rythmes scolaires ; la subvention liée à la

maison des services au public est également désormais versée à l'intercommunalité dans le cadre du transfert de compétence.

Néanmoins, la section dégage en fin d'exercice un solde positif de 446 900 € dont 329 900 € émanant de la commune historique de La Rochette et 117 000 € de la commune historique d'Etable.

Le résultat cumulé avec le solde des exercices précédents s'élève donc à 1 377 400 € (880 600 € pour La Rochette et 496 800 € au titre d'Etable).

Investissement

Les opérations d'investissement réalisées en 2018 ont concerné l'achèvement des travaux sur les réseaux secs et humides dans le secteur de Saint Maurice (94 000 €), la poursuite des révisions de plans locaux d'urbanisme sur les deux communes historiques (47 900 €).

L'entretien du patrimoine communal a représenté la somme d'environ 392 000 €.

Au terme de l'exercice 2018, les dépenses d'investissement représentent 1 722 400 € (1 523 000 € pour La Rochette) dont 757 200 € de remboursement du capital des emprunts.

L'essentiel des recettes couvrant les dépenses d'investissement est constitué par les amortissements issus de la section de fonctionnement (443 400 €), le FCTVA reversé par l'Etat (127 000 €), une affectation du résultat de fonctionnement de l'année antérieure (746 000 €).

Les partenaires institutionnels (Région et Département) ont abondé les projets d'investissement à hauteur de 134 600 €

Globalement, le solde de la section d'investissement au titre de l'année 2018 est excédentaire de 352 600 € (466 00 € au titre de La Rochette et -113 000 € pour Etable).

Une pause dans les investissements de masse a permis de ramener la section d'investissement vers un quasi-équilibre, l'agglomération des résultats des exercices antérieurs limitant le déficit global à 85 700 € dont 61 100 € de reprise du déficit du budget assainissement dissout lors du transfert de la compétence à l'intercommunalité.

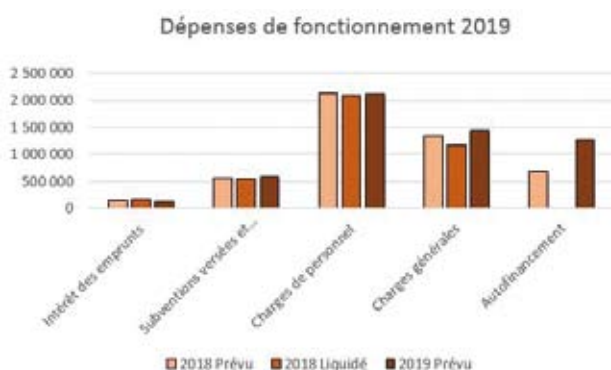


Budget 2019

Maîtrise des dépenses et préparation de l'avenir

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2019 recherche à stabiliser les efforts faits en 2018 : préparer l'avenir dans le sens où si cette première phase de maintien des charges globales de fonctionnement se consolide, il pourra être envisagé, dès l'année prochaine, la recherche de nouveaux objectifs de diminution des dépenses.



Bien entendu, le budget 2019 est construit en tenant compte des impératifs et projets initiés par les deux communes qui ont fusionné.

Aussi au titre du fonctionnement, les charges générales représentent une prévision globale de 1 443 500 €, à peine plus que la prévision de 2018 (1 436 000 €).

Les charges de personnel sont réévaluées légèrement à la hausse afin de tenir compte de l'harmonisation des pratiques salariales entre les collectivités qui ont fusionné (+1%). Néanmoins, la prévision 2019 est plus basse que celle de l'exercice précédent. Les amortissements qui contribuent au financement de nouveaux investissements représentent 400 000 € environ.

En l'absence de nouveaux emprunts, les intérêts des emprunts diminuent (-20%).

Cette année, la commune devra transférer le résultat positif de fonctionnement (53 600 €) ainsi que le déficit d'investissement (61 200 €) issus du transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité. Le premier constitue une charge exceptionnelle, le second, une recette exceptionnelle.

En termes de recettes de fonctionnement, le budget 2019 prévoit globalement une augmentation malgré une volonté de ne pas augmenter les taux de fiscalité. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'inscription du bon résultat financier de l'année 2018 qui permettra de financer les projets d'investissement.

Les inscriptions budgétaires au titre de la section de fonctionnement sont équilibrées au montant de 6 187 150 €.

Investissement

Préparer l'avenir et mettre l'accent sur les projets prioritaires ont été les leitmotivs dans l'élaboration de la section d'investissement.

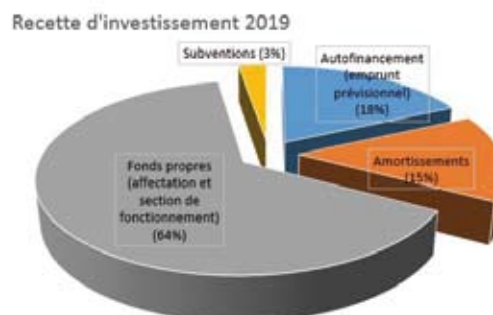
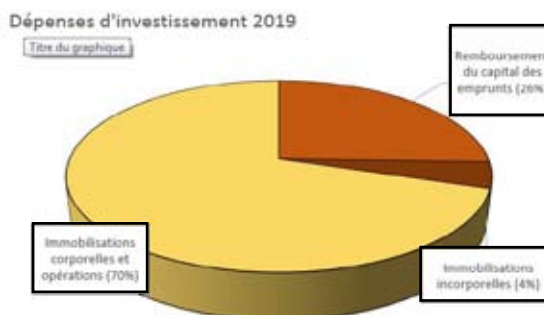
Le niveau du remboursement en capital, en l'absence d'emprunt ces dernières années connaîtra une baisse de 16%.

Le conseil municipal a décidé de réaliser un cheminement qui permettra de longer la route départementale du croisement rue de la Grangette/RD 925/rue Joseph André jusqu'au lac Saint Clair afin de sécuriser les piétons qui souhaitent se rendre sur le site.

La mise en conformité des réseaux d'assainissement sur la commune d'Etable, une première tranche de remplacement par des menuiseries plus performantes énergétiquement de l'école élémentaire, le remplacement de la chaudière du stade par du matériel plus économe et moins énergivore et le remplacement de têtes de mâts d'éclairage par des leds moins gourmandes en électricité sont autant d'actions qui permettent d'œuvrer au bénéfice de la préservation de notre environnement.

Sur le plan sécuritaire, le système de vidéoprotection sera renforcé notamment dans les lieux où les incivilités et les dégradations sont constatées.

Préparer l'avenir pour les générations futures. La commune, en mutualisant avec la communauté de communes, va développer un bâtiment dédié à l'enfance, notamment avec l'implantation d'un self-restaurant périscolaire. Cela permettra d'accueillir les enfants à la cantine dans de meilleures conditions et de répondre à la demande croissante. La commune est également en cours de réflexion pour la construction d'une nouvelle école maternelle en vue d'une future extension du collège, et ce afin d'assurer la pérennité des équipements structurants sur le territoire de la commune nouvelle.



Social

R Résidence



Mise en place d'un service d'accompagnement pour les plus de 65 ans



Lundi 29 avril s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle voiture électrique du CCAS, en présence des différents sponsors.

Cette voiture aura pour vocation, le matin, d'assurer la 3^{ème} tournée du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile). Les aides-soignantes l'emprunteront pour se rendre chez les bénéficiaires du service qui résident dans les communes du Val Gelon. L'après-midi, elle sera mise à disposition du DACS (Déplacement Associatif de la Combe de Savoie).

Cette association, présidée par Mme Thibaut a pour vocation de proposer et d'organiser l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées, afin de leur permettre de se déplacer pour réduire leur isolement et préserver leur autonomie. Elle œuvre sur St Pierre d'Albigny depuis 2009 et compte aujourd'hui près de 70 bénévoles et plus de 370 bénéficiaires.

Ce nouveau véhicule permettra de répondre à la demande des personnes âgées de plus de 65 ans du Val Gelon, qui souhaitent se rendre à un rendez-vous médical, dans une administration, dans une banque, voire rencontrer leur famille ou faire des courses...

Par contre, il ne sera pas possible d'emmener une personne faire des achats dans une commune éloignée s'il est possible de faire ces achats sur La Rochette. Moyennant une participation financière modique, le véhicule conduit par un bénévole et un accompagnateur, se rendra au domicile de la personne, l'emmènera à son lieu de rendez-vous et la ramènera.

Il pourra se rendre dans les communes du Val Gelon, à Montmélian, Pontcharra, Challes-les-Eaux, Albertville et Chambéry.

Afin que ce service puisse se mettre en place, il convient de trouver des chauffeurs et accompagnateurs bénévoles.

Ces personnes pourront s'engager sur une demi-journée par semaine ou tous les quinze jours voire même tous les mois. Chaque fin de mois, le planning pour le mois suivant sera fait en fonction des disponibilités de chacun. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Mme THIBAUT du DACS au 06 45 93 51 57.

M. DURAND, président du CCAS de Valgelon-La Rochette remercie les sponsors qui ont financé le nouveau véhicule :

COURTIMO RHONE ALPES : Financement immobilier

DIAS MPI : Menuiserie

DMC NETTOYAGE vitres...

GARAGE MOSCA SARL

HAPPY MARCHÉ : Produits régionaux

JACOMIN Michel

MARCQ RENOVATION

MODUGNO Didier : Immobilier

RD PLOMBERIE

RDM LA ROCHETTE SAS : Cartonneries

SAS DAUPHINE CONSTRUCTION : Petits et gros travaux

SAS HENRY RAFFIN

TECHNIC AUTO CARROSSERIE DG

VALOATTO ELEC : électricité

La sympathique rencontre s'est terminée autour d'un cocktail offert par le CCAS.





Un studio libre à la résidence autonomie «Les Chamois»

La résidence autonomie dispose d'un appartement disponible à compter du 1^{er} juin.

Les appartements de 30 m² sont dotés d'un balcon, d'une pièce principale avec kitchenette aménagée, d'une chambre et d'une salle d'eau indépendante. La résidence accueille des personnes de plus de 60 ans, autonomes, après étude du dossier d'inscription par une commission d'attribution des studios. Le résident gère sa vie comme dans tout domicile individuel.

Différentes prestations sont proposées : restauration en salle à manger le midi avec soupe pour le soir, animations tous les après-midi de semaine, présence d'une infirmière et d'une aide-soignante. La résidence dispose d'un parc aménagé avec terrain de pétanque, poulailler, appareils de gymnastique....

Le coût s'élève à 670 € mensuels comprenant l'eau l'électricité, le chauffage et le lavage des draps. En fonction de ses revenus, le locataire peut prétendre à l'APL ou à l'aide sociale.

Depuis peu, la résidence dispose d'un appartement temporaire meublé destiné aux personnes souhaitant faire un essai avant d'intégrer la résidence ou dans l'attente d'un studio, mais aussi aux personnes ayant un souci momentané.

Pour tous renseignements ou visite : 04 79 65 76 17.

Soirée Potage à la résidence autonomie

Mercredi 23 janvier 2019 les résidents de la résidence autonomie «Les Chamois» ont renoué avec les veillées d'antan. Cette année ce fut la gratinée qui était mise à l'honneur.

De nombreux résidents ont participé à la pluche des oignons l'après-midi, avant que le personnel du Foyer s'occupe de la préparation de la soupe.

Pendant la dégustation de cette soupe, les résidents ont pu écouter la conteuse Cécile LACROIX.



Carnaval aux «Chamois»

Samedi 9 Mars 2019 vers 14h30 la «Fanfare à Ginette» est venue faire une aubade à la Résidence au grand bonheur des résidents qui ont profité de la musique pour évoluer sur la piste.

Après le foyer, ce fut au tour de l'EHPAD d'écouter la musique à Ginette puis le cortège a repris la route pour le centre-ville où des enfants les attendaient.

Repas des têtes blanches

Dimanche 17 Mars 2019 à midi était organisé le repas de nos aînés au centre d'animation. **Agés de 73 à 99 ans, 216 habitants de Valgelon-La Rochette ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale dont 34 résidents de la résidence «Les Chamois» et 10 personnes de l'EHPAD.**

Un succulent repas préparé par le traiteur Gil LAFERTÉ a régalé tout le monde et l'ambiance a été assurée par le groupe « Dan's Orchestra ».



Commerce

Économie



ART GAME, nouveau studio de tatouage



Romain le tatoueur, de retour dans son pays natal, vient de créer un nouveau studio de tatouage, ART GAME.

Après avoir suivi une formation spécialisée à l'hôpital de Chambéry, obtenu la certification professionnelle REVIH-STTS «relative aux conditions d'hygiène et de salubrité à la pratique du tatouage» (titre de qualification professionnelle validée par des médecins de l'hôpital), il a exercé son métier pendant 9 ans dans plusieurs villes de Savoie et du Sud de la France.



Artiste polyvalent, adhérent à la Maison des artistes, il a acquis une excellente notoriété dans son métier pour la qualité de ses œuvres originales, la précision de ses réalisations et le sérieux médical de ses interventions notamment dans le suivi de la cicatrisation des tatouages.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 12h à 20h

Adresse : 10 rue de la République La Rochette 73110 Valgelon-La Rochette

Tél : 06 85 89 07 78

Instagram : @artgame_tattooAdresse

CHEZ DARBON TOUT EST BON, nouvelle boutique spécialisée de produits régionaux

Monsieur DARBON vous propose une grande variété de produits locaux : fromages fermiers, charcuteries artisanales diverses, miels, huile de noix, œufs...

Commerçant non sédentaire depuis de nombreuses années sur plusieurs marchés proches de Valgelon-La Rochette, il dispose déjà d'une large clientèle fidèle qui apprécie particulièrement ses produits pour leur qualité et leur authenticité artisanales typiquement savoyardes. Il offre des dégustations gratuites à tous ses clients.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 17h sauf le dimanche

Adresse : 53 rue Maurice Rey La Rochette 73110 Valgelon-La Rochette



HELLO KATY, sandwicherie

Depuis le 1^{er} mai 2019, Catherine DUHEM a ouvert une sandwicherie, restauration rapide.

Elle propose des produits frais et de qualité : sandwiches variés, salades composées à la demande, pasta box, crêpes sucrées, desserts et glaces artisanales.



Dans un cadre rénové et convivial, les clients apprécient la chaleur de l'accueil de Catherine DUHEM, toujours à l'écoute de leurs demandes pour composer des menus selon leur goût. Les commandes peuvent être également faites par téléphone.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 11h30 à 18h

Du vendredi au dimanche de 11h30 à 21h30

Adresse : 13 place Antoine Perrier La Rochette 73110 Valgelon-La Rochette

Tél : 06 67 52 42 74



Du côté de L'UCAR

GRANDE BROCANTE 18^{ème} VIDE-GRENIER DIMANCHE 7 JUILLET 2019

Centre Ville de 6h à 18h



LA ROCHETTE
Inscriptions 0479255036 ou
0479255371
unioncommercialerochettoise@gmail.com

Le savez-vous ? **Le centre-ville de Valgelon-La Rochette c'est 54 commerces et services tout près de chez vous** ; et l'Union des Commerçants et Artisans Rochettois, 34 adhérents qui participent activement à l'animation et au dynamisme de Valgelon-La Rochette.

Pour preuve, la grande chasse aux œufs du 20 avril dernier fut une belle réussite ! **Soleil et chocolats ont attiré plus de 150 enfants**, accompagnés de leurs parents, qui se sont prêtés aussi au jeu pour découvrir les indices cachés dans les 19 commerces participants. Pour clore ce bel après-midi un goûter offert par les commerçants a réuni tous les « chasseurs » autour de l'association Deltha Savoie.

En effet, au-delà de l'aspect récréatif, chaque enfant avait été invité par l'UCAR à venir avec un jouet à donner à l'association. Celle-ci assurera la redistribution auprès d'autres enfants moins favorisés. Les dons ont dépassé toutes les attentes. Un grand merci à tous les enfants pour leur contribution !

En attendant de vous retrouver tous l'an prochain pour la deuxième édition de la chasse aux œufs, nous vous attendons encore plus nombreux **le 7 juillet pour la traditionnelle brocante-vidé grenier de l'été**. Notez bien la date !

Enfin, nous vous l'avions annoncé en début d'année, **voici notre nouveau logo**. Repérez-le dans les vitrines du centre-ville ! Retrouvez la liste de tous les commerçants de l'UCAR et le calendrier des animations dans le dépliant que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres, et disponible aussi dans les commerces adhérents.



Ronde-auto



Pour la troisième année, le club valgelonnais Les Mécaniques du Val Gelon, organise sa ronde auto le premier dimanche de juillet, en même temps que la braderie des commerçants de Valgelon-La Rochette.

Le dimanche 7 juillet vous aurez le plaisir de voir et entendre des véhicules de sport ou de prestige de toutes les époques sur la place de la mairie. Des balades et une buvette sont organisées autour de

l'évènement afin de récolter des fonds pour l'association X-Fragile France Le Goéland, luttant pour la reconnaissance de ce syndrome génétique rare, deuxième cause de retard mental après la trisomie, et qui est aujourd'hui fortement méconnu en France.



Cette année, les repas seront préparés sur place par Pizza Hola. Château gonflable et démonstration de vélo de trial permettront à tous de profiter de cette belle journée.

Médiathèque

Littérature

Livres nomades



Les livres investissent différents lieux de la commune, la lecture s'invite dans la vie quotidienne.

Faciliter l'accès aux livres pour tous : anonymat, gratuité, proximité. Redistribuer des livres sans contrepartie : c'est cadeau ! Faire voir des livres dans des lieux d'attente, de passage ou de rencontre. Surprendre les habitants. Participer à la redynamisation du centre bourg, tel est le projet des Livres nomades, porté par la Médiathèque et la Commune.

Ces livres sont issus de dons ou d'ouvrages retirés des collections de la médiathèque et équipés d'un autocollant «Livres nomades». **Ils sont disposés en libre accès et peuvent être feuilletés, emportés, remis en place, prêtés à des amis, des connaissances, des collègues de travail.** Gratuit, sans aucune inscription, tout le monde peut se servir. Les livres sont à lire sur place ou à emporter, et peuvent être redéposés dans n'importe quel point Livres nomades... ou pas.

Liste des points Livres nomades :

- Esprit Coiffure – 20 rue Maurice Rey
- Coiffure Aprécial – 10 rue de la République
- Coiffure Miss'T'Hair – 16 rue de la République
- Bar Le Cardinal – Place Antoine Perrier
- Cabinet Médical - Rue du 11 novembre

François Place à la médiathèque

Mardi 9 avril, la médiathèque Fabrice Melquiot a été le théâtre d'une rencontre entre trois classes de l'école élémentaire La Neuve et François PLACE, auteur et illustrateur. Il a écrit de nombreux ouvrages pour la jeunesse notamment «le dernier géant», «la fille des batailles», «le prince bégayant» et «l'atlas d'Orbae».

L'univers de François PLACE est inspiré par le voyage, l'aventure et l'histoire. Son écriture est une invitation au départ vers des pays imaginaires ; ses illustrations réalisées à l'aquarelle sont de véritables œuvres d'art .

Les enfants se sont donc immergés dans l'univers littéraire et artistiques de cet écrivain passionnant. Forts de cette découverte, ils ont pu lui poser de nombreuses questions sur sa vie d'homme et d'artiste, ses sources d'inspiration, son travail.

François Place a été touché par le travail réalisé en classe : l'écriture d'une histoire à partir de ses illustrations, la rédaction de textes slamés, la fabrication de dés à conter.

Cette expérience littéraire a permis aux enfants de mieux comprendre ce qu'est le travail d'auteur-illustrateur mais aussi de réaliser que derrière tout livre il y a une personne !

Initiée par les conseillers pédagogiques de l'Education Nationale, soutenue par le FOL et Canopé et en partenariat avec la médiathèque, **cette rencontre a été un temps fort pour tous les participants et restera dans toutes les mémoires.**





Le bal littéraire de Fabrice Melquiot

Venez fêter le troisième anniversaire de notre médiathèque le dimanche 13 octobre 2019 à 17h au Centre d'Animation en compagnie de Fabrice MELQUIOT et de trois autres auteurs.



Venez danser lors du bal littéraire...

La veille, le samedi, ensemble, les quatre auteurs écriront une histoire éphémère juste pour la soirée en 8 épisodes... Épisodes qui se termineront chacun par une musique choisie également par les quatre écrivains, musiques variées comme les Rita Mitsouko, Jacques Brel ou encore Madonna ou la Macarena ou tout simplement une valse...

Quand la musique retentira, chaque spectateur sera invité à danser sur scène avec les auteurs.

On écoute sagement chaque texte puis en piste pour danser follement sur chaque morceau musical...et non l'inverse !!!

Venez nombreux !

Rétrospective - La Grande Lessive



A la suite de La Rochette, la commune nouvelle de Valgelon-La Rochette s'est associée à cet événement planétaire qu'est la «Grande Lessive».

«Valoriser la pratique artistique, c'est la faire exister à l'école comme au dehors en montrant que, contrairement à une idée reçue, ça sert à quelque-chose».

Ainsi à l'initiative des affaires scolaires et de l'animation, cette journée festive et créative a trouvé un écho dans les écoles maternelles et élémentaire de la commune, ainsi qu'à la médiathèque.



C'est le 28 mars dernier, impasse des Grillons, que les différentes classes des écoles maternelles et élémentaire sont venues, accompagnées de leurs enseignants, étendre sur plus de 200 mètres de fils, les œuvres réalisées sur le thème de «La Couleur» où petits et grands ont pu laisser libre court à leur imagination.

C'est ainsi que plusieurs centaines de réalisations se sont balancées au gré du vent et des désirs des uns et des autres.

Grand merci aux directrices, professeurs des écoles et à tous les enfants qui ont participé à cette journée.

Rétrospectives

Citoyens

Journée citoyenne

Une quarantaine d'habitants de Valgelon-La Rochette ont répondu présents à l'appel du conseil municipal qui organisait samedi 18 mai, une «matinée citoyenne». Munis de gilets, gants, pinces et sacs, fournis par le SIBRECSA, tous ont sillonné la commune (y compris le secteur de la commune déléguée d'Etable) afin d'y collecter les déchets abandonnés dans la nature.

Les pêcheurs de « La Truite Arc-en Ciel », équipés de bottes et de cuissardes, parcouraient les cours d'eau. Après plusieurs heures de travail assidu, les équipes ont rapporté une masse impressionnante de déchets divers, retrouvés dans les rues, les espaces publics, au bord des routes, des chemins et des cours d'eau.

Plus de 750 kilos de déchets en tous genres ont été ramassés :

- 150 kg de déchets ménagers
- 50 kg de verre
- 30 kg d'emballages
- 500 kg d'encombrants (téléviseur, micro-ondes, extincteurs, métaux, ...)

Les mégots de cigarettes ramassés sur la voie publique et surtout aux abords des bars du centre-ville représentent un volume de 30 litres.

Ces chiffres sont la preuve que les comportements de certains restent très négligents vis-à-vis de la nature.

En fin de matinée, les bénévoles se sont retrouvés au camping de Saint Clair où les déchets ramassés ont été rassemblés, triés et pesés, puis la municipalité a offert un verre de l'amitié. Tous se sont accordés à dire que cette opération citoyenne devrait être renouvelée.



Pour éviter le dépôt sauvage de mégots de cigarettes, la commune va, dans un premier temps, installer ou remplacer des cendriers devant les bâtiments publics.

Vous les trouverez bientôt devant les gymnases, le centre d'animation, la Médiathèque ...

Dans un deuxième temps, il sera proposé aux commerces, et en particulier aux bars, d'installer le même genre de cendrier devant leur établissement.



Commémoration du 19 mars





Inauguration des panneaux du lac Saint Clair

Le collège du Val Gelon et la mairie de Valgelon-La Rochette ont décidé de mener un projet en lien avec l'éducation au territoire et l'environnement.



Six panneaux ont été réalisés par les élèves de 5^{ème} en 2017/2018. Ces supports pédagogiques sont en lien avec l'écosystème du lac, les espèces faunistiques et floristiques. Les informations inscrites sur ces panneaux sont issues des deux principaux acteurs du lac en lien avec l'environnement : l'AAPPMA la Truite Arc-en-Ciel et l'association Bien Vivre en Val Gelon. L'AAPPMA s'occupe notamment de la gestion piscicole du lac Saint Clair. L'association BVVG, quant à elle, gère l'opération de sauvetage «coup de main aux amphibiens».

La mairie de Valgelon-La Rochette a financé les panneaux. Des membres de l'association de pêche, de BVVG et Monsieur SIBUÉ ont posé ces panneaux.

Ces panneaux ont été inaugurés le 31 janvier 2019 en présence de plusieurs maires et élus dont Monsieur DURAND, de partenaires du projet et des élèves de 5^{ème} qui ont créé ces panneaux. **C'est un projet multi partenarial qui permet de valoriser le site et de sensibiliser les différents utilisateurs à sa fragilité ainsi qu'aux différentes espèces de poissons, d'oiseaux, d'amphibiens et autres qui y vivent.**

Quand la musique s'invite à l'école....

Les sept classes des écoles maternelles de Valgelon-La Rochette «les Grillons» et «la Croisette» ont participé à un projet pédagogique musical autour du conte «Pierre et le loup».

Trois temps forts ont rythmé ce projet :

Une lecture théâtralisée du conte «Pierre et le loup» par la classe de 6^{ème} de Mme Céline MORESTIN aux enfants de la maternelle «les Grillons» le vendredi 7 décembre 2018. Soulignons que **l'école des Grillons et le collège du Val Gelon fêtent leur 10^{ème} anniversaire de travail en commun autour de la lecture de contes.**

Les collégiens sont revenus lire de nouveaux contes mis en scène par leurs soins le vendredi 24 mai dernier aux enfants de maternelle.

Une sortie culturelle au «Moulin Guitare» à La Bâtie Divisin (38) les jeudi 28 avril pour «la Croisette» et vendredi 29 avril pour «les Grillons». Pascal, Florence et Maël GAYAUD ont chaleureusement accueilli enfants, enseignantes et accompagnateurs lors de ces deux belles journées musicales ensoleillées. Les enfants ont assisté à des spectacles musicaux autour des légumes : Pascal a joué de la musique avec des carottes, radis et pommes de terre. Maël, leur fils, a proposé un voyage musical sur la terre, la lune et le soleil avec la découverte de deux instruments magiques : le hang et le Gubal. **Après la pause pique-nique, les enfants ont préparé un spectacle musical avec les comédiens.** Une magnifique journée placée sous le signe de la musique.



Un spectacle de marionnettes «Pierre et le loup» de la compagnie Coline de Montpellier le vendredi 5 avril. Les enfants des sept classes des deux écoles maternelles ont assisté à la salle polyvalente de Valgelon-La Rochette au spectacle de marionnettes «Pierre et le loup». À cette occasion, la classe des collégiens de Mme MORESTIN avait été invitée à la représentation. Les enfants et adolescents ont apprécié ce moment, **le marionnettiste menait de front la diction de l'histoire et la manipulation de plusieurs marionnettes.** Il a félicité le public pour sa qualité d'écoute et de connaissances musicales du conte. Le spectacle a été filmé grâce à l'aide précieuse de Lionel CAILLET, que les enseignantes remercient, pour permettre un visionnage en classe.

Rétrospectives Association

Parcours du cœur



C'est sous un temps maussade que se tenait en ce dimanche 19 mai la première édition des parcours du cœur. Pour cela la commune s'est associée à la fédération française de cardiologie pour sensibiliser tout un chacun sur les dangers de la sédentarité, sur les bonnes habitudes d'hygiène de vie avec une alimentation équilibrée, sur les bienfaits d'une activité physique et sur les gestes à avoir en cas d'arrêt cardiaque.

Avec la participation d'associations locales, le Yoga Rochettois, le Yoga Club Asana et le COCS (course d'orientation de cœur de Savoie), une matinée de défis sportifs était organisée. Des cours de yoga ont été

dispensés par trois professeurs et deux parcours d'orientation autour de la base de loisirs du lac Saint clair ont été préparés par des adhérents du COCS. Les participants aux parcours d'orientation étaient invités à retrouver 7 balises numérotées pour le parcours le plus court et 9 balises numérotées pour le parcours le plus long. Pour ce défi sportif, alliant marche et sens de l'orientation, une carte et une feuille de pointage étaient remises aux différents participants, cette grille de pointage était ensuite comparée à la grille type du parcours choisi, à l'arrivée de l'épreuve.

Faites de la danse

Le 8 mai dernier, «Faites de la danse» un évènement de plein air organisé en partenariat avec la municipalité, la compagnie Gambit et des associations de Valgelon-La Rochette faisait étape pour la première fois sur la commune de Valgelon-La Rochette.

Rendez-vous était donné à la population par les associations Coyotes Dancer, Kosmopolite Danse, Art Danse et la compagnie Gambit dès 15h sous la Halle rue Maurice Rey.

Des démonstrations et initiations à la danse country, au modern' jazz et à la danse créole ont animé le centre-ville. Un flashmob lancé sur les réseaux sociaux clôturait cet après-midi où petits et grands, jeunes et moins jeunes, étaient invités à venir partager 3 minutes de danse ludique.



Pétanque Club

C'est un excellent début de Championnat pour nos féminines. Une championne de Savoie en tête à tête, madame Marion ROUX-LATOUR (à gauche sur la photo), titre décroché à St Jean de Maurienne, les 6 et 7 avril 2019 et qualifiée pour les championnats de France en date du 31 août et 1^{er} septembre à Dijon.

Madame Pascale BEURDELEY finaliste contre Madame Marion ROUX-LATOUR (à droite sur la photo) en championnat de Savoie «tête à tête» s'est qualifiée en

ligue régionale à St Peray le 25 mai dernier.





Une coopération franco-malienne dynamique

Fin 2018, la commune de La Rochette, aux côtés de 6 autres communes de Savoie et d'Isère, a renouvelé pour 4 ans son engagement dans la coopération décentralisée avec 4 communes maliennes. L'A.R.C.A.D.E., maître d'œuvre de cette coopération, poursuit donc ses actions.

Début 2019, Marie-France, membre de la commission éducation de l'A.R.C.A.D.E. s'est rendue au Mali (à ses frais, comme tous nos bénévoles) pour mener des échanges pédagogiques avec les enseignants maliens, sur les thèmes qu'ils ont soumis à la commission, tel que « l'analyse de la phrase » ou « faire travailler les élèves en groupe ». Malgré une importante grève au Mali, plus de 50 enseignants ont participé à ces échanges.

Elle a aussi pu acheminer les courriers des écoles maliennes et françaises participant aux échanges scolaires, notamment les CE2-CM1 de Mme GIROLLET. Deux membres de l'A.R.C.A.D.E. sont venus dans sa classe présenter le Film « Fanta, quotidien d'une petite fille malienne » et répondre aux questions des élèves.



Sur le volet Promotion Féminine, sept associations de femmes sont actuellement suivies et formées en gestion. Trois d'entre elles développent les jardins maraîchers que nous avons aidé à mettre en place, et d'autres jardins devraient voir le jour dans les prochaines années, ainsi qu'un élevage piscicole, projet que vous pouvez découvrir en détail et soutenir sur www.wee-jack.com/projet/du-poisson-contre-la-malnutrition

L'objectif n'est pas seulement économique, car au sein des associations de femmes, les Maliennes se découvrent capables de gérer un projet et de le faire vivre. Elles gagnent peu à peu en assurance pour participer aux réunions publiques et à la vie du village, aux côtés des hommes.

Le mois d'avril a aussi été marqué par une tournée de sensibilisation sur les Infections Sexuellement Transmissibles et la Malnutrition, auprès de groupes d'hommes et de femmes, avec l'implication des agents de santé locaux. Plus de 600 personnes ont participé aux premières animations.



L'A.R.C.A.D.E. a également mis au point l'Interface Intégrée de Gestion Municipale (GM2i) expérimentée par les quatre communes maliennes partenaires. À la demande de l'Assemblée Régionale et de l'Agence de Développement Régionale (ADR) de Sikasso, «GM2i» a été déployée sur 12 communes. Bernard, son créateur, a formé le personnel de ces communes à son utilisation, ainsi que deux informaticiens maliens, formant la cellule informatique chargée du suivi technique sur le terrain.

Un projet qui intéresse un grand nombre de régions maliennes et qui a été présenté au Journal de 20h sur la chaîne nationale !

Les habitants de Valgelon-La Rochette peuvent être fiers de leur coopération décentralisée, qui contribue à agir durablement sur les inégalités, à promouvoir des valeurs citoyennes, mais aussi à faire émerger des compétences parmi la jeunesse malienne, permettant à ces femmes et ces hommes de construire l'avenir de leur nation plutôt que d'être tentés par l'incertaine aventure migratoire...

Venez découvrir notre association à l'occasion du méchoui annuel de l'ARCADE, le 28 juin à La Chapelle Blanche ! (Information et réservation : voir contact ci-dessous)

ARCADE Une Terre pour Vivre, Place Albert Rey, La Rochette, 73110 VALGELON-LA ROCHETTE

Téléphone : 04 79 65 38 20 / Mail : arcade-vivre@orange.fr

Actualité des projets, photos et vidéos : www.arcadeactu.canalblog.com/ ou www.facebook.com/arcademali

Animations

Agenda

28 juin - Radio-crochet Stars-Tour

Rendez-vous place du 8 mai ou au centre d'animation en cas de pluie pour ce concours de chant. A 20h. Entrée gratuite.



5 juillet : New Poppys

Un hommage au groupe d'enfants bien connu dans les années 70, notamment avec leur tube « Non, non, rien n'a changé ». Spectacle gratuit proposé par le Comité des Fêtes. Place du 8 mai 1945 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). A 21h.



12 juillet - Marché des producteurs

Repas des producteurs et artisanat d'art avec animation musicale. Entrée gratuite, paiement auprès des producteurs et artisans directement. De 18h à 23h sous la Halle couverte. Organisé par l'Office de tourisme. Rendez-vous également le 2 août à Saint-Pierre d'Albigny, place de l'Europe !



Marchés du terroir

6 juillet : Concours de pétanque

Au stade. A 8h en tête à tête. A 14h en doublette. Tombola. Buvette et restauration rapide.



6 juillet : Concours de pétanque

Au lac Saint Clair à 14h en doublette. Challenge ROUX-LATOIR et ROLLAND T.P. Concours ouvert à tous.





13 juillet : Feu d'artifice

Des centaines de fusées, tirées du château, vont rivaliser une fois de plus de couleurs et de nouveautés. Sonorisé par FutureProd, le thème musical retenu est «The King Arthur».

The King Arthur ou Arthur Pendragon est, d'après les romances médiévales, un seigneur breton qui aurait organisé la défense des peuples celtes des îles britanniques et de Bretagne armoricaine face aux envahisseurs germaniques à la fin du V siècle ou au début du VI siècle.

Le feu d'artifice sera suivi d'un bal avec buvette et restauration.

19 juillet : Chris and Rick Magic Family

Quand la passion de la magie et celle des animaux s'unissent dans le seul but de nous étonner, de nous divertir et de nous faire rire. Spectacle gratuit proposé par le Comité des Fêtes. Place du 8 mai 1945 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). A 21h.



26 juillet : «Les Sœurs Donou ... LSD»

Katy, Clarissa et Juliette, trois véritables sœurs feront vibrer leurs voix à l'unisson, pour exprimer leur histoire familiale, joyeuse en apparence et pourtant bosselée.

Ainsi leur titre «Auscencia» semble raconter l'histoire d'une séparation amoureuse, alors qu'il s'agit d'évoquer la blessure d'un frère trop tôt disparu. Spectacle gratuit proposé par le Comité des Fêtes. Place du 8 mai 1945 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). A 21h.



2 août : «Nos plus belles années»

Le très populaire régional Pierre LEMARCHAL présentera son spectacle, concert du répertoire de la chanson française. L'association Grégory LEMARCHAL qui lutte contre la mucoviscidose sera présente ce soir-là. Spectacle gratuit proposé par le Comité des Fêtes. Place du 8 mai 1945 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). A 21h.



7 août - Cinéma de plein air

Au lac Saint Clair. A 22h. Projection sur écran géant du film «L'école buissonnière» de Nicolas VANNIER avec dans les principaux rôles François CLUZET, Jean SCANDEL, Eric ELMOSNINO.

L'intrigue se déroule à Paris dans les années 30, où Paul, un gamin qui n'a connu jusqu'à lors que l'orphelinat, va être confié à une joyeuse dame de la campagne, Célestine et à son mari, Borel, garde-chasse d'un vaste domaine en Sologne.



Animations

Agenda



10 août : Fête du lac

A partir de 14h sur le site du lac Saint-Clair.

Au programme cette année :

- l'après-midi, une arène interactive dont les qualités principales sont la rapidité, la coordination et la stratégie. À voir sur <https://youtu.be/6qR7ahNWvNI>
- des structures gonflables : toboggan géant, château, etc.
- participation de l'école du cirque de l'association «Acrobate-circus» de La Croix de la Rochette
- à partir de 19h, repas à 12€ (diots frites, fromage, pain, dessert)
- à partir de 21h, bal avec l'orchestre Feedback
- à 22h30, feu d'artifice sur le thème «allumer le feu».



16 août : «Hommage à Johnny»

Un coup de cœur spécial par Johnny HALLOWAY qui présente une ressemblance exceptionnelle, tant physique que vocale, avec notre star nationale, pour lui rendre hommage. Spectacle gratuit proposé par le Comité des Fêtes. Place du 8 mai 1945 (repli à la salle polyvalente en cas de pluie). A 21h.



17 août : Concours de pétanque

Au lac Saint Clair à 14h en doublette.

Concours ouvert à tous.



23 au 25 août - 47^{ème} Rallye Equestre

Le Rallye Equestre Savoie-Mont-Blanc a choisi la commune nouvelle de Valgelon-La Rochette pour sa 47^{ème} édition. Cette manifestation se tiendra du 23 au 25 août 2019 sur la base de loisirs du lac Saint Clair.

Ce sont plus de trois cent cinquante cavaliers qui seront présents pour cette édition. Elle est ouverte à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence de la FFE.

Vendredi 23 août

Accueil des cavaliers à partir de 15h.

Samedi 24 août

Départ à partir de 9h pour une randonnée à la découverte des contreforts de Belledonne.

De 16h à 20h marché des producteurs locaux sur la base du lac Saint Clair.

Dimanche 25 août

A partir de 10h30, défilé des attelages et cavaliers en direction du centre-ville de Valgelon-La Rochette avec présentation de chaque équipe sur la place Giabiconi.





24 août : Sortie dans le Vercors

Matin : visite des grottes de Choranche. Grâce à un parcours aménagé spacieux et accessible, venez découvrir des perspectives souterraines remarquables !



Après-midi : visite guidée de Pont en Royans, un des bourgs les plus curieux en Dauphiné grâce à ses maisons suspendues aux façades colorées qui dominent la Bourne, ses remparts, ses ruelles pittoresques, son pont. Transport en bus depuis Valgelon-La Rochette. Horaires indicatifs : 8h-18h. Tarifs selon quotient familial. Réservation conseillée avant le 26/07. BVVG : 04 79 65 68 42 ou bienvivre@valgelon.com

Musée Saint Jean

Ouverture du mercredi 3 juillet au samedi 31 août 2019, les mercredis et les samedis de 10h à 12h.

Appel aux bénévoles pour assurer l'ouverture du musée en juillet/août et éventuellement les dépôts et restauration d'objets.

Contactez la mairie au 04 79 25 50 32.

L'Office de tourisme Cœur de Savoie Bureau SNCF & Boutique du Terroir

Place des Carmes

04 79 25 53 12

tourisme@coeurdesavoie.fr

<http://tourisme.coeurdesavoie.fr/>

Du 8 juillet au 17 août, nous sommes ouverts du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Retrouvez-nous également dans nos deux autres antennes à Saint-Pierre-d'Albigny ouvert tout l'été et à Montméliant ouvert toute l'année.

Les Apéro'vignes

Les jeudis de juillet et août, de 18h à 20h.

Balade dans un domaine viticole à la découverte du travail de vigneron, suivi d'une dégustation.

2€ pour les moins de 18 ans, 5€ pour les adultes.



La fête du lac en danger ?

Initiée dans les années 70 par Nicole GARDIEN, la fête du lac a connu, d'année en année un essor et un succès jamais démentis. Les équipes de bénévoles qui se sont succédé, l'engagement des services municipaux aux côtés des organisateurs et le professionnalisme des intervenants externes (producteurs de spectacles, artificiers, ...) ont permis d'aboutir à une **animation dont la qualité est unanimement reconnue, même au-delà des limites du Val Gelon.**

Aujourd'hui cette fête est menacée. Le nombre de bénévoles du Comité ne cesse de diminuer ce qui ne permet plus de répondre à toutes les exigences d'une telle organisation. De plus, en raison de contraintes légales, l'installation des chapiteaux, qui était jusqu'à présent assurée par les services de la commune, incombe désormais aux seuls bénévoles. Nous avons déjà dû abandonner l'organisation du vide-greniers qui impliquait, au-delà de la fête elle-même, une amplitude horaire importante sur la journée.

C'est pourquoi je lance dès aujourd'hui un appel aux associations et aux particuliers qui souhaitent que cette fête perdure, à venir nous prêter main forte les 8 et 9 août pour le montage, le 12 août pour le démontage et le 10 août pour la fête elle-même. Vous pouvez nous faire part de votre disponibilité en appelant le 06 85 43 97 09 ou en laissant vos coordonnées en mairie à l'attention du Comité des Fêtes.

Au-delà même de cet engagement ponctuel, **je vous propose aussi de venir renforcer notre équipe sur la durée en adhérant au comité des fêtes** et en participant ainsi à la vie festive de notre commune. Si vous souhaitez assurer des responsabilités supplémentaires sachez qu'il existe des postes non pourvus au niveau du bureau, en particulier ceux de vice-président et secrétaire.

Cette situation constitue un handicap à un fonctionnement harmonieux et menace à terme la pérennité de l'organisation.

Merci, nous comptons sur vous.

Hervé BENEDETTI, Président du Comité des Fêtes



Qu'est-ce que le radon ?

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Malgré sa période radioactive relativement courte, une partie du radon parvient à quitter les roches dans lesquelles il est formé pour atteindre l'air que nous respirons.

Le radon est présent en tout point du territoire français et sa concentration dans les bâtiments est très variable, de quelques becquerels par mètre-cube (Bq/m³) à plusieurs milliers de becquerels par mètre-cube. Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement faible. Dans des lieux confinés tels que les bâtiments en général, et les habitations en particulier, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

La concentration du radon dans l'air d'un bâtiment dépend de la nature du sous-sol, mais aussi des caractéristiques architecturales et de la ventilation. Elle varie également selon les habitudes de ses occupants en matière d'aération et de chauffage. Le renouvellement d'air est un paramètre important. Au cours de la journée, le taux de radon dans une pièce varie ainsi en fonction de l'ouverture des portes et fenêtres ou de la présence d'une VMC. **La concentration en radon sera d'autant plus élevée que le bâtiment est confiné et mal ventilé.**

Le code de la santé publique – articles R1333-15 et R1333-16, arrêté du 22 juillet 2004 – impose que dans les établissements scolaires notamment – des mesures de radon soient effectuées tous les dix ans et que la moyenne des taux relevés ne dépasse pas 300 Bq/m³. La commune de Valgelon-La Rochette a réalisé ces tests, de décembre 2017 à mars 2018, dans les établissements scolaires de la commune.



Tous les contrôles étaient conformes, excepté le bâtiment du haut de l'école maternelle de La Croisette, où un taux plus important avait été relevé. Des travaux ont donc été réalisés afin de faire baisser ce taux (meilleure aération du vide sanitaire, mise en place de grilles d'aération aux portes des classes et d'extracteurs d'air sur le toit du bâtiment, ...).

Une nouvelle campagne de mesure a eu lieu de novembre 2018 à janvier 2019 et les résultats qui ont été communiqués en mars 2019 sont concluants. Les taux mesurés étant inférieurs à 300 Bq/m³.

De manière générale, l'agence de la santé publique préconise aux particuliers d'aérer régulièrement leur domicile afin de renouveler l'air.

Réglementation des poulaillers

Tout homme a le droit de détenir des animaux dans les conditions définies à l'article L. 214-1 et de les utiliser dans les conditions prévues à l'article L.214-3 sous réserve du respect de la sécurité et de l'hygiène publique. Vous pouvez élever chez vous de la volaille sans être obligatoirement agriculteur, du moment que les produits de cette basse-cour sont destinés à une consommation personnelle et que votre élevage reste considéré comme un «élevage familial» c'est-à-dire ne dépassant pas une certaine taille, soit : 5 ou 6 volailles dans un abri de 5 m² maximum.

Nuisances dues au bruit : aucune distance n'est imposée pour les élevages de type familial, mais s'ils sont plus de 10 vous devez les installer à 25m des habitations et à 50m s'ils sont plus de 50.

Le cocorico du coq, le glouglou du dindon, le cotcot des poules, le coccin des canards etc... sont des bruits de voisinage considérés comme normaux à la campagne, article 1385 du Code Civil. Mais si le bruit causé est incessant, cela devient un trouble du voisinage et le propriétaire est responsable.

Hygiène : les poulaillers, clapiers etc... doivent être maintenus en bon état d'entretien et de propreté.





Assainissement

La Communauté de communes Cœur de Savoie assure depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence assainissement collectif en lieu et place des communes et/ou syndicats intercommunaux, en plus de la compétence assainissement non-collectif qu'elle exerce depuis 2014. À ce titre elle assure, la collecte, le transport et le traitement des effluents avant de rejoindre le milieu naturel.

La Communauté de communes Cœur de Savoie est donc votre interlocuteur principal pour toute demande liée à l'assainissement collectif. Vous pouvez contacter les techniciens au 04 79 84 36 27. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En dehors des heures ouvrées de la Communauté de communes (soirs et week-end), à compter du 1^{er} juin 2019 en cas de dysfonctionnement du réseau de collecte d'assainissement, le service d'astreinte sera assuré par la société Veolia.

Astreinte technicien : 04 76 61 39 34

Astreinte encadrant : 04 76 61 39 44

Sur la commune de Valgelon-La Rochette, les compétences transport et traitement sont assurées par la Communauté de communes du Grésivaudan dans le cadre d'une convention. Les eaux usées sont ainsi traitées par la station d'épuration de Pontcharra.



Vous souhaitez construire ou agrandir un bâtiment ?

Le service assainissement sera consulté dans le cadre de vos différentes demandes (CU, DP, PC, PA etc.) pour avis sur la faisabilité d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif ou d'un dispositif d'assainissement non collectif.

Assainissement collectif

Votre demande de permis de construire devra notamment faire figurer sur votre plan de masse le positionnement et le tracé des canalisations de raccordement jusqu'au réseau collectif situé sous le domaine public. Les informations relatives au diamètre et à la pente des canalisations devront également figurer sur ce document.

Un avis sur la conformité technique et la faisabilité du raccordement est émis par le service et transmis à la commune afin que ce dernier soit intégré au dossier. A cette occasion, le service vérifiera également la séparation des eaux pluviales.

D'une manière générale, après obtention de votre demande d'urbanisme, le service assainissement vous adressera un courrier récapitulatif des modalités techniques et financières de raccordement ainsi que le formulaire de demande de raccordement.

Assainissement non collectif

En cas de demande de permis de construire, le pétitionnaire doit remplir un dossier type remis par le Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC) accompagné des pièces obligatoires (étude de faisabilité, plan de masse, plan en coupe etc.) présentant son projet d'assainissement.

Après examen du dossier, le SPANC donne un avis de conformité du projet au regard des prescriptions techniques réglementaires. Cet avis est une pièce obligatoire à déposer avec la demande de permis de construire.

En phase travaux, quel que soit le mode d'assainissement, collectif ou non collectif, le pétitionnaire est tenu de contacter le service assainissement avant le démarrage puis avant le remblaiement afin de vérifier la bonne exécution de ceux-ci et vous délivrer le certificat de conformité.



Renseignements :
Service assainissement
04 79 84 36 27
www.coeurdesavoie.fr

Bruit et voisinage

Avec ce beau printemps, beaucoup d'entre nous ont tendance à recommencer à vivre dehors et à profiter du soleil. Les barbecues, l'odeur de l'herbe fraîchement coupée ou les apéros se poursuivant jusque tard dans la nuit font partie du charme des belles saisons.



Quelques rappels pour que tout le monde puisse profiter, sans désagrément, de ses extérieurs.

Concernant le bruit des engins agricoles (tondeuse, motoculteur, tracteur...), d'après l'article R1336-5 du code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

D'une façon plus générale tout le monde doit prendre ses dispositions pour ne pas gêner son voisinage.

Sur le territoire de Valgelon-La Rochette des horaires à ne pas dépasser sont définis, en conformité avec l'arrêté préfectoral :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Les professionnels exerçant une activité pouvant impacter le bruit du voisinage peuvent travailler en dehors de ces horaires, en respectant les normes définies par les articles R7336-6 et R1336-7 du code de la santé publique. En outre, tout abus (bruit important et répété pendant les heures de repas ou la nuit) pourra être sanctionné.

Feu et Barbecue

D'une manière générale, les feux, que ce soit pour brûler ses végétaux ou pour tout autre raison, sont interdits sur l'ensemble du territoire de Savoie (arrêté préfectoral DDT/SEEF n°2017-0248).

Les professionnels peuvent demander une dérogation pour l'écobuage. Celle-ci se dépose auprès de la Police Municipale qui se charge de prévenir les pompiers afin que ceux-ci soient prêts à intervenir en cas de problème.

En ce qui concerne les barbecues, il n'y a pas de réglementation générale.

Cependant, en plus des règles de bienséance évidentes vis-à-vis de son voisinage, il existe souvent des règlements dans les copropriétés et lotissements pouvant limiter ou interdire cette pratique. Il est bon dans ce cas de se rapprocher des syndicats de gestion afin de ne pas être en tort vis-à-vis de ses voisins les plus proches.



Infos



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

au Département
FREDON
Auvergne - Rhône-Alpes

GDS
Auvergne
Rhône-Alpes

Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. Un seul autre emplacement est autorisé, l'espace en herbe situé rue Rogue Froide.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe de 68€, selon l'article R633-6 du code pénal.